

**Commune de Paillet**

## **Comité Consultatif « Environnement et Développement Durable »**

---

**Réunion du 16 février 2009, mairie de Paillet.**

*Etaient présents* : Céline Bignonneau, Emmanuel Corcket, Cécile Ducassé, Elisabeth Fossey, Dominique Henry, Guillemette Majesté, Jacques Puëch.

---

### **Introduction d'aliments bio à la cantine.**

Actuellement, pain biologique 1 fois par semaine à Paillet + produits laitiers de chèvre 1 fois par mois (objectif 5% en mars 2009). L'école de Lestiac se joint aux commandes de pain. Réunion ce jeudi au niveau de la CdC, pour essayer de coordonner l'introduction d'aliments biologiques dans les cantines à l'échelle de la CdC.

J. Puëch propose son aide dans l'organisation et le suivi de l'opération.

Proposition de passage à 10% d'aliments biologiques en juin 2009 (pain biologique deux fois par semaine et produits laitiers de chèvre un fois par mois).

### **Sentiers de randonnées.**

Il est proposé de mettre en valeur les sentiers de randonnées, pour les randonnées elles-même et pour la mise en valeur du patrimoine (avec l'aide du Cercle Généalogique et Historique du Garonnais, qui pourrait fournir les informations nécessaires à la création de bornes) ;

Des informations historiques, mais aussi géographiques et relatives au milieu naturel sont à recueillir. Le Comité Consultatif pourrait parcourir la commune, et noter le patrimoine (placettes, etc...) à mettre en valeur. Un contact est à opérer également avec les associations de randonnées.

Il y aurait de la place pour deux sentiers locaux : un (balisé en bleu ?) dans le bas de Paillet, et un autre (balisé en rouge ?) dans le haut, les deux étant articulés et faisant un « huit ». Actuellement existe un sentier local balisé par un losange bleu.

Il faudrait profiter de la mise en valeur des sentiers pour prévoir une rénovation du patrimoine bâti, mais si c'est du petit patrimoine (un muret par exemple).

Il est proposé de demander à Martine Trujilo une sortie cadastrale du tracé actuel et d'effectuer des séances de travail pour tracer les circuits possibles, en adoptant un départ près de la mairie.

### **OGM**

Il est proposé d'adopter un arrêté anti-OGM au niveau de la commune. Important au niveau symbolique, mais en principe cassé par la Préfecture.

### **Vente de l'Ile de Raymond**

Guillemette Majesté nous informe que l'Ile de Raymond était à vendre. Une étude paysagère effectuée à l'échelle de la Communauté de Commune ainsi a mis l'accent sur l'aspect intéressant et structurant pour l'ensemble de la CdC de cette île.

L'opportunité de la vente incite à étudier la possibilité d'un achat, afin de développer un projet alternatif de culture et d'élevage (par rapport à la maïsiculture actuelle), de renaturer l'île et de l'ouvrir au public en y créant un sentier de randonnée.

Guillemette nous indique que Lestiac serait intéressé côté Cap Horn. M. le Maire de Villenave de Rions représente les Maires à la SAFER, et doit à ce titre se renseigner sur le prix de

vente.

Il est proposé d'évoquer cette perspective d'acquisition au Conseil Communautaire de jeudi.

### **Pin franc.**

L'avant dernier pin franc est tombé avec la tempête de janvier. Il est proposé de :

- débiter une partie de l'arbre et de l'utiliser symboliquement (garder une rondelle du tronc pour souvenir avec datation de l'âge ; faire un banc + table à partir du Pin franc) ;
- replanter un Pin franc de la hauteur des deux autres petits.

### **Parc loisir.**

Une aire de loisir derrière l'école est en cours d'aménagement. Il pourrait être planté de fruitiers de variétés anciennes du Sud-Ouest. 12 arbres fruitiers seront plantés.

D'autres plantations seront faites ultérieurement : noyers, micocoulier ainsi que des arbustes. Il est prévu de planter des vîmes, avant la mi-mars.

L'installation de toilettes sèches est également évoquée, mais ne constitue pas une priorité.

Proposition de nom « Parc des Vîmes » pour insister sur l'utilisation traditionnelle de cet arbre en vannerie, et favoriser à plus long terme la réémergence de cet artisanat.

### **Cahier des charges évènements festifs**

Les évènements festifs engendrent beaucoup de déchets, pourtant faciles à maîtriser. Thème à aborder avec la Commission des Fêtes, et les associations avec l'aide de Jacques Puëch.

Le prêt de la salle du foyer rural pourrait être conditionné au respect d'une éthique environnementale, avec limitation des déchets (ou a minima l'utilisation de jetable en carton).